



De la Largue à l'étiage, aux étangs à secs et craquelés...



COMMUNE DE MANSPACH

BULLETIN 2022

Une année sous le signe du réchauffement climatique



Ils sont arrivés...

Le 3 Juin est né **Corentin BRIN**, fils de Mme **Andréa WERMERT** et de M. **Grégory BRIN**



Le 17 Octobre, est née à **MANSPACH**, **Agathe FLOTA**, fille de Mme **Eloïse DELORME** et de M. **Arnaud FLOTA**



Un peu d'histoire ...

Depuis 66 années, il n'y avait plus eu de naissance à **MANSPACH**. Il s'agissait de:

Jean Marc KAYSER né le 24 Juin 1956, fils de **Camille KAYSER** et **Irène DIDIER**

Ils se sont mariés ...



Le 24 Septembre

Mme **Corinne HARNIST** et M. **Olivier GOFFINET**



Ils ont fêté leurs Anniversaires ...

80 ans

Mme **Cécile MORANDINI**, le 9 Janvier
Mme **Marie Rose SCHWOB**, le 16 Février
M. **Joseph HIFFLER**, le 28 Février
M. **Jean Louis STANTINA**, le 25 Août
Mme **Jeanne KOHLER**, le 14 Novembre



85 ans

Mme **Lydie WOEHL**, le 8 Mars
Mme **Gabrielle STUHR**, le 12 Juin
M. **Gilbert VANELLO**, le 4 Juillet
Mme **Lucienne WERSINGER**, le 22 Août
M. **Lucien MORANDINI**, le 25 Août
Mme **Bernadette ITTY**, le 5 Décembre

95 ans

Mme **Marthe LAMERE**,
le 31 Janvier

Ils nous ont quittés....

Mme **Madeleine HARTMANN**, le 16 Décembre 2021

M. **Marcel IFFENECKER**, le 25 Décembre 2021

M. **Francis WOEHL**, le 21 Mars 2022

Mme **Geneviève IFFENECKER**, le 9 Mai 2022

Mme **Martine JAEGER**, le 18 Août 2022, Conseillère Municipale de Juin 1995 à Mars 2008

M. **Henri MARTIN**, le 6 Octobre 2022

M. **André HARTMANN**, le 20 Octobre 2022





Le mot du Maire...

Chères Manspachaises, chers Manspachois,

En cette fin d'année 2022, j'ai tout lieu d'être serein, car avec mes Collègues Maires du Syndicat Scolaire des Sources, les Conseillères et Conseillers municipaux, les parents d'élèves, Mme la Sénatrice Patricia SCHILLINGER, et M. l'Inspecteur WAMALO, nous sommes parvenus à coup de manifestations diverses et d'arguments socio-économiques, à obtenir de l'Éducation Nationale, le maintien dans l'école de Manspach de la classe CM1/CM2 de Mme Bénédicte WAMSTER. Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont engagés dans cette démarche et qui ont permis d'éviter la déstabilisation de tout l'édifice pédagogique du regroupement scolaire de nos enfants et petits-enfants.

Cette année 2022 nous aura également offert un grand bonheur, avec cette superbe journée citoyenne qui nous aura permis de retrouver les joies de la convivialité du vivre ensemble, du service bénévole à la collectivité et d'oublier les funestes confinements Covid... sachons toutefois rester prudents.

Par ailleurs, nous avons vécu au jour le jour, les inquiétantes manifestations du réchauffement climatique, dont le calendrier prévisible a été officiellement écrit en 1972, à Stockholm lors de la « Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain », et ajusté à Nairobi en 1982, à Rio de Janeiro en 1992, à Johannesburg en 2002, et à nouveau à Rio en 2012. En 1988, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a été créé en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.

Cela fait 50 ans que ce qui se passe aujourd'hui était prévu. Cela fait 30 ans que l'on savait ce qu'il fallait faire pour éviter ce que nous subissons aujourd'hui. **Cela fait 20 ans** que l'on sait exactement ce qui va se passer de 2023 à 2050, si l'humanité ne cesse pas l'augmentation de ses rejets de CO² et autres gaz à effet de serre.

Cette nécessité incontournable de faire tout ce qui est nécessaire pour éviter l'aggravation de ce réchauffement, de ces canicules, de ces pénuries d'eau, de ces feux, de ces orages, de ces inondations, de ces famines, de ces migrations climatiques, passe par de très profonds changements sociétaux, auxquels nous devons tous nous adapter.

Dans le village, à notre petite échelle, à la mesure de nos très modestes moyens, nous essayons depuis les années 80, de faire face à ces enjeux sociétaux, environnementaux et énergétiques. J'ose espérer que le Gouvernement et les parlementaires oseront reconnaître leurs erreurs passées et avérées pour tourner définitivement la page de ce passé politique environnementalement imprévoyant qui a mis la planète dans la situation climatique, énergétique, économique et sociale dans laquelle nous sommes aujourd'hui. De très profonds changements nous attendent et nous devons tous nous préparer à changer certaines habitudes de notre vie quotidienne. Face à ces adaptations prévisibles, le service administratif de la mairie est à votre disposition, pour vous conseiller et vous aider administrativement, dans la mesure de ses moyens, à résoudre ces nouveaux enjeux. L'année 2023 sera marquée du sceau d'une nouvelle modernité, créatrice d'un avenir économe mais durable, capable de respecter les ingrédients naturels nécessaires à la construction d'un avenir soutenable pour la vie de l'humanité.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de sérénité pour l'année 2023 dans une citoyenneté conviviale.

Dany DIEMANN, Maire de Manspach



Rencontre avec M.WAMALO,

Inspecteur de l'éducation nationale



FORTE MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE EN ELEMENTAIRE

Le 18 Juin 2022, une quarantaine de personnes dont des Maires de la vallée et des parents d'élèves autour de Mme Marie MEISTER, Présidente du Syndicat Scolaire des Sources, se sont rassemblés devant l'Ecole de Manspach pour marquer leur refus de voir fermée la classe de Madame WAMSTER.

Parallèlement, le syndicat scolaire, en son siège de Saint-Ulrich, a reçu M. l'Inspecteur d'académie, en présence de Messieurs les Maires, de Madame la Sénatrice Patricia SCHILLINGER et de la représentante des parents d'élèves, pour démontrer que le projet de fermeture n'était pas opportun, dans un territoire dont le potentiel pédagogique et démographique n'est pas exploité.

Afin d'argumenter dans le sens du maintien de l'ouverture de cette classe, le Maire de Manspach a adressé la lettre suivante à l'Inspection académique.

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,

Messieurs les Maires des communes du S.I.S. des Sources, viennent d'apprendre, qu'avec un effectif de 123 élèves, la 4^{ème} classe élémentaire du S.I.S. des Sources, allait disparaître à la rentrée 2022.

A l'heure où ces mêmes Maires apprennent incidemment, l'inauguration d'un nouveau Pôle Intercommunal Scolaire Ranspach-le-bas/Michelbach-le-bas, en présence de Madame la Sénatrice Patricia SCHILLINGER, avec un effectif de 108 élèves pour 5 classes élémentaires, la collectivité villageoise de Manspach et son Conseil Municipal, sont indignés par la fermeture de la 4^{ème} classe élémentaire de Mme WAMSTER, et le gonflement résultant des effectifs des 3 classes élémentaires restantes. L'information ci-dessus, relative à l'ouverture à Ranspach de 5 classes élémentaires pour 108 élèves a d'ailleurs été clairement reprise par Mme la Sénatrice Schillinger à destination de M. l'Inspecteur David TOURNIER, lors de la réunion du SIS du 6 Juillet 2022 à la Mairie de Saint Ulrich.

Il est apparu, lors des débats de cette réunion, que cette faiblesse des effectifs résulte majoritairement du départ de 14 élèves vers des structures élémentaires bilingues dont personne n'a jamais eu le moindre retour de suivis, ou la moindre évaluation des résultats obtenus par ces élèves lors de leur cursus estampillé bilingue, avant leur arrivée en 6^{ème}. Aucune statistique sur l'efficacité de ce louable enseignement dans le Sundgau n'a jamais été produite. Je ne me permets pas de remettre en question cette option éducative, positive dans son essence, mais je déplore les pénalisations et affaiblissements qu'elle inflige structurellement aux écoles monolingues existantes.

Il fut également rappelé le fait que la création du SIS des Sources, est l'aboutissement d'une pression significative de l'Education Nationale pour regrouper le SIS Altenach/Manspach avec le SIS Saint-Ulrich/Mertzen/Fulleren/Strueth, dans un territoire homogène, doté de nombreux atouts dont une desserte intercommunale par la piste cyclable, et la présence à Altenach, du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement, véritable « université » environnementale de haut niveau, assurant annuellement 7000 journées participants, accueillant beaucoup d'écoles, d'étudiants, de stagiaires, d'enseignants, de nombreux enfants en périodes de vacances, ainsi que des classes et stages thématiques soutenus par la CEA, la Région Grand-Est, la C.C.S.A.L. A noter l'entrée en scène en Janvier 2023 de la C.A.F. pour aider les plus modestes à s'adapter aux mutations et sobriétés nécessaires face aux conséquences de l'Evolution climatique et de la transition énergétique.

*Le grand public et le monde associatif participent également assidument aux différentes animations proposées. **Il n'est pas possible qu'avec un tel outil pédagogique de proximité, un espace Natura 2000 linéaire piloté au CINE par l'EPAGE** (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau du Bassin versant de la Largue), **ce SIS des Sources ne fasse pas l'objet d'une labellisation environnementale résolument orientée vers la résilience et les nouvelles orientations sociétales et professionnelles, face aux changements liés au climat, à l'eau, à la biodiversité... le tout bénéficiant d'accompagnements de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et d'échanges pédagogiques bilingues inter-CINE nature, avec le Bade- Wurtemberg.** Cette labellisation permettrait de donner au S.I.S. des Sources une notoriété, une marque, et ouvrirait l'éventail des choix et libertés d'innovation des enseignants, des écoliers et des parents tout en gardant une certaine souplesse en termes d'effectifs et une approche pédagogique particulièrement pertinente de la nouvelle organisation du monde durable en devenir.*

Je conçois que cette approche puisse remettre en question de nombreuses habitudes, mais je garde certains espoirs en évoquant Marcel Proust qui dans son roman « La prisonnière » a eu l'outrecuidance d'écrire que « La constance d'une habitude est d'ordinaire en rapport avec son absurdité. » N'allons pas trop loin dans le trait, mais gardons-en l'esprit.

*Alors que tous les outils, et toutes les bonnes volontés politiques sont là, je m'adresse à vous M. Le Directeur Académique, pour solliciter de votre haute bienveillance, la possibilité de surseoir à cette fermeture, afin d'oser créer avec les Maires du S.I.S. des SOURCES et le CINE d'Altenach en synergie, un nouvel **Objet Pédagogique Innovant.** C'est bien le moins que méritent les écoliers, les familles, et les élus de notre superbe vallée de la Largue, après tous les efforts qui ont déjà été faits par les collectivités locales, pour valoriser cette spécificité d'exemplarité socio-environnementale suggérée par ailleurs par les « ThingTank » parisiens.*

A l'heure où le S.I.S. a finalisé un projet d'ouverture d'un accueil périscolaire le matin dès la rentrée 2022, que la Communauté de Commune Sud Alsace Largue, propriétaire du CINE d'ALTENACH poursuit l'organisation du périscolaire de midi et du soir, et qu'une étude de faisabilité d'une M.A.M. est en cours sur l'un de nos six villages, il suffit d'ajouter que la commune de St Ulrich est sur le point de proposer la vente de 20 parcelles constructibles aménagées, Manspach 3, pour comprendre que ce n'est vraiment pas le moment de fermer une classe, et surtout de perdre une enseignante compétente, dynamique et appréciée.

Les élus du S.I.S. ont la certitude que l'Ecole de la République est une formidable chaîne dont les maillons unissent et optimisent les potentiels de chacun, pour construire dans l'Egalité, les réussites spécifiques de tous. L'opportunité est là, il faut que notre O.P.I. la saisisse !

Vous l'avez compris, Monsieur l'inspecteur, je reste un enseignant dans le cœur et dans l'âme quand j'é mets le vœux que la prise en compte de toutes ces mutations profondes induites par l'impact anthropique du réchauffement sur nos biens communs, permette de surseoir à cette fermeture, de sorte à nous permettre, dans la sérénité, de saisir cette chance d'appréhender, hors considérations d'effectif, les nouvelles réalités socio-économiques de demain en disposant de 2 années supplémentaires pour construire une labellisation environnementale durable du R.P.I. dans notre S.I.S. des Sources.

Recevez Monsieur l'Inspecteur l'expression de mes plus coopératives et respectueuses salutations.

Dany DIETMANN

Chevalier de la Légion d'honneur

Maire de Manspach

JOURNEE CITOYENNE DU 11 JUIN 2022

A l'initiative du Conseil Municipal et sous la houlette organisatrice de Nathalie VERRIER, et technique de Pascal WIEDEMANN et Brice GSCHWIND, fut organisée la première journée citoyenne Manspachoise. La population fut invitée à s'impliquer dans une citoyenneté active en favorisant la rencontre et la convivialité. La réunion préliminaire permit de choisir et d'organiser les actions autour de plusieurs chantiers et actions :

1° Le reconditionnement du dallage devant la salle des fêtes.

2° Le coulage des blocs de fixation des bancs reposoirs.

3° La peinture du préau de l'Ecole et de son bas de façade.

4° La peinture des abri-bus.

5° Le reconditionnement de la porte du cimetière et de son mur.

6° Le ramassage des produits résiduels jetés dans l'espace public.

7° La préparation du déjeuner.

Une quarantaine de bénévoles répondirent à cet appel citoyen et réalisèrent un superbe travail au service de la collectivité villageoise. Merci à toutes et à tous.

Quelques photos souvenir méritaient l'honneur d'illuminer le bulletin communal 2022.

**La présentation des Vœux Municipaux
le 21 Janvier 2023 à 18 heures,
à la salle des fêtes de Manspach
reviendra sur cet évènement.**









Merci à toutes et à tous, pour votre contribution à cette superbe journée citoyenne brodée à l'aiguille de l'enthousiasme, du talent et de la convivialité.
Merci pour Manspach!



JANVIER : superbes ronciers



Commémoration de l'Armistice du 11/11/1918



L'agonie d'un géant
Rue des Vergers



Le 5 mai, M. Jean ROTTNER, Président de la région Grand Est, est venu avec son administration découvrir le Maison de la Nature et les atouts de la zone humide entre Altenach et Manspach



Je suis née dans le verger de Renée et j-Louis, j'ai 1 mois et je pèse 27 grammes



Mémorable rentrée des Classes 2022

2022



JUIN JUILLET
Canicule sécheresse
Hécatombe piscicole



EN VRAC



Halloween 2022



L'espace photovoltaïque de Retzwiller est en fonction et produit la consommation électrique de 5 400 habitants, sans uranium, sans charbon, sans eau, sans pétrole, sans gaz, sans rejets de CO², sans déchets non recyclable, sans nitrate, sans pesticides et sans abimer le sol sur lequel il est posé. Bravo!



Photo Nicolas FAESSEL



Septembre, la classe est maintenue, Pascal enlève la pancarte refusant la fermeture



Le conseil municipal visite l'espace rudologique de Retzwiller avec Vincent GASSMANN, Président de la CCSAL



Ciel rouge du 4 Août 2022 à 20h58



Souvenir : « Il était une fois des poteaux et des fils ! »





10 ans de travail en 4 tranches :

- ◆ Merci aux habitants pour leur compréhension, leur accueil et leur patience .
- ◆ Merci aux agents des entreprises pour la qualité de leur travail et leur convivialité.
- ◆ Merci au Syndicat d'électricité d'Alsace pour leur contribution financière
- ◆ Merci à ENEDIS pour leur réactivité et leur efficacité technique
- ◆ Merci à M. LEBEL pour son assistance de maîtrise d'ouvrage
- ◆ Merci au secrétariat de Mairie pour la qualité de la gestion administrative de ces 4 chantiers.

POUR SUIVRE LA REDUCTION DU BILAN CARBONE DE MANSPACH

Lorsque la Municipalité de Manspach a décidé de se doter d'un nouvel éclairage public dans les années 1990, le choix se porta sur des mâts de faible hauteur permettant d'éviter le coût de location de nacelles en cas d'interventions de maintenance. Par ailleurs le choix de lanternes avec abat-jour débordants répondait et répond toujours aux recommandations de ne pas éclairer le ciel, et de perturber le moins possible l'environnement de la précieuse biodiversité nocturne. Dans un deuxième temps, l'arrivée de la technologie « LED » particulièrement frugale en énergie, conjuguée aux aides financières incitatives proposées par le syndicat d'Electricité d'Alsace, fit qu'entre 2017 et 2019, le Conseil Municipal opta pour cette nouvelle solution. **Cela nous a permis en 2021 de réduire la consommation annuelle de l'éclairage public de 79,58%, (- 55565 kW/h) par rapport à la consommation annuelle de 2016. Cela se traduit par une économie financière annuelle de 53,30%. Soit 4 106,- €**

Parallèlement à l'économie financière engendrée, cette opération permet de réduire le bilan carbone annuel de Manspach de 8,5 tonnes, (*en France 1 kWh électrique produit, génère le rejet dans l'atmosphère de 0,1kg équivalent CO². Soit 1 tonne d'équivalent CO² pour 10 000 kWh produits.)

ANNEE			
2016	69815 kW/h	6981 kg CO² 7 Tonnes	7703 €
2021	14250 kW/h	1425 kg CO² 1,5 Tonne	3597 €
DIFFERENTIEL	-55 565 kW/h	-79% -5,5 Tonnes/Co²/an	- 4106 €/an

ALLER PLUS LOIN : Face à la crise et à la nécessité de contribuer à cette sobriété salvatrice, il nous appartient de poursuivre l'amélioration de nos performances. C'est ainsi que le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 Septembre, a examiné et débattu entre différentes options dont la première a été retenue.

Economies induites	- 6270 kW/h	- 0,6 tonnes CO² /an	- 1807 €/an
---------------------------	--------------------	--	--------------------

1° Interruption de l'éclairage public de 0 h à 5 h Réduction : 44%
 Investissement technologique (Remplacement de 3 horloges vétustes pour 498 € l'unité).
 De nombreuses communes le font, sans que cela ne semble poser problème.

Bien que de nombreuses actions aient déjà été réalisées dans le sens de l'économie d'énergie et du bilan carbone, il reste encore une substantielle marge de progression, au sein de laquelle le **Conseil municipal a retenu pour l'avenir, l'isolation du bâtiment d'Ecole, la modernisation de son mode de chauffage et de son alimentation énergétique et l'appareillage photovoltaïque de la salle des fêtes.** La suite dépendra des aides proposées par l'Etat, la Région, la CEA. Peut-être serons-nous incités à aller plus loin en termes de production énergétique renouvelable, dans un territoire où le potentiel photovoltaïque est particulièrement élevé, et pourrait contribuer significativement à l'avenir de la filière hydrogène, largement développée en Allemagne, depuis 5 ans, où les trains « intercités » fonctionnent à l'hydrogène dans des rames « ALSTHOM ».



PROSPECTIVES 2023 :

En mars 2023, la fin de l'hiver va permettre au Conseil Municipal d'évaluer le degré progressif d'érosion annuelle des dotations d'Etat, et de l'évolution du montant de l'écrêtement des taxes professionnelles départementales. Il conviendra également d'évaluer l'augmentation du coût des dépenses d'énergie, et l'évaluation des conséquences de l'inflation sur nos différents chapitres de dépenses de fonctionnement et de service dont le syndicat scolaire. Un bilan sera fait, et c'est là que nous serons en mesure d'évaluer notre potentiel d'investissement. Pour ce qui concerne la fiscalité foncière, nous tangentons la moyenne départementale des communes de 500 à 1000 habitants, et nous tablons sur la stabilité pour 2023. N'ayant pas eu à subir de dépenses imprévues en 2022, la grande rigueur budgétaire déroulée au cours de l'année, devrait nous permettre de voir déboucher plusieurs projets sans évolution du taux de la taxe foncière.

- Montage des dossiers techniques énergétiques de l'Ecole et de la Salle des Fêtes.
- Montage des dossiers de demandes de subvention Ecole (C.E.A.) et Salle des Fêtes (Région Grand Est)

2023 verra l'aboutissement de 2 projets routiers qui ne pouvaient voir le jour qu'à la suite de l'achèvement des travaux d'enfouissement de sécurisation des réseaux secs. Ces travaux ont encore été structurés et programmés en 2019 en mairie de Manspach avec notre précédent Conseiller général M. Rémy WITH, les services de la C.E.A. et la municipalité de Manspach.

- Réfection complète de la D26 (Rue du viaduc) avec aménagements sécuritaires.
- Réfection complète de la D7bis (Rue de l'Eglise) avec aménagements sécuritaires.
- Réfection complète de la D7bis (Rue de la Vallée) avec aménagements sécuritaires.
- Etude d'aménagement de la rue des vergers

La D14 (Rue St Léger) devrait être programmée fin 2023 pour une réalisation en 2024.



JOURNEE CITOYENNE : date à définir

EXTENSION DU CIMETIERE : L'acquisition par la commune du terrain contigu au cimetière va permettre une extension qui ouvre la porte aux nouvelles exigences d'aménagement des espaces funéraires modernes face à la perte de popularité du cimetière traditionnel. Il conviendra d'entrer dans un concept permettant de conserver la tradition, tout en ménageant des espaces ouverts à de nouvelles éthiques et traditions écoresponsables. Une Commission Communale de travail sera constituée à cet effet.





La Mairie et vous

La dématérialisation des services publics facilite l'accès aux démarches administratives, mais peut aussi augmenter la fracture numérique et éloigner des citoyens de leurs services publics.

Nathalie et **Claudine**, Secrétaires de Mairie, tiennent à rappeler les trois principes fondamentaux du service public :

1. La continuité du service public
2. Son adaptabilité en fonction des besoins du public et de l'évolution technologique
3. L'égalité des usagers placés dans une situation identique et la neutralité des agents publics

Outre leurs missions, les secrétaires sont là pour assurer un LIEN entre vous et le monde administratif de plus en plus complexe et déshumanisé.

« L'humain reste au centre de nos préoccupations »

Nous assurons ce lien toute l'année en présentiel :

Le lundi de 19h00 à 21h00

Le mardi de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 08h30 à 12h00

A distance :

- au téléphone : composez le 03.89.07.21.17
- par mail : la mairie a une **nouvelle adresse** : mairie@manspach.fr
- une boîte aux lettres est à votre disposition sur le parvis de la Mairie
- un site internet <https://www.manspach.fr> et un tableau d'affichage vous renseignent

Information Urbanisme

Pour vos projets d'urbanisme : Construction de bâtiments, murettes séparatives, garages, dépendances, modifications de structures, abri de jardin, piscine etc... votre dossier peut être établi en ligne

<https://gnau31.operis.fr/sundgau/gnau>

Le dépôt des dossiers en Mairie reste possible :

- par voie postale
- par dépôt direct à la mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat
- par mail mairie@manspach.fr

Pour constituer votre dossier, le site officiel de la commune de Manspach <https://www.manspach.fr> vous permet dans sa rubrique « Vie municipale », de consulter le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) auquel votre projet devra se conformer.

Le secrétariat (03 89 07 21 17) ou mairie@manspach.fr reste à votre disposition pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches si vous rencontrez un problème ou si l'informatique n'est pas votre tasse de thé.





CONJUGUER TRANSITION et SOBRIETE ENERGETIQUE avec la Perméabilisation des sols et la préservation de la BIODIVERSITE



Ces objectifs sont pris en compte par les nouvelles prescriptions urbanistiques liées au réchauffement climatique. Ces mesures ont pour but de réduire l'artificialisation des sols, promouvoir la transition énergétique, lutter contre les canicules, préserver les ressources en eau et la biodiversité et optimiser les inondations en freinant les ruissellements.



URBANISME QUELQUES PRECAUTIONS :

ORIENTATION DU PROJET : Orienter le projet de sorte à se garder la possibilité d'accéder au photovoltaïque (Electricité), et au photo thermique. (Chauffe-eau sanitaire.) Consulter [Cadastre solaire du Pays du Sundgau](#). **INONDATIONS :** Pas d'ouvertures face à la pente naturelle de ruissellement du terrain.

ISOLATION : Pour le bâtiment neuf, veiller à la qualité et la scrupuleuse mise en œuvre des aménagements isolants. Faire un test d'étanchéité à l'air du bâtiment en fin de travaux. Pour le bâtiment ancien, les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs peuvent, en fonction de leur plafond de ressources obtenir dans le cadre de « PRIM RENOV » des aides substantielles de la CEA, de l'ANHA, de CARSAT, de la CCSAL (Infos à la Mairie)

PERMEABILITE ET PERMEABILISATION DES SOLS: Afin d'éviter la dessiccation des sols et les fissures des fondations et murs du bâtiment, proscrire l'imperméabilisation des sols (Asphalte, béton, macadam etc...) et donner la priorité aux cheminements pavés, aux espaces verts, aux graviers ou tout autre dispositif permettant l'infiltration directe de l'eau dans le sol afin de lui permettre de garder l'humidité nécessaire pour éviter la dessiccation et les fentes de rétractation et dégâts qui en découlent. Cette humidité des sols permettant par ailleurs de restituer de la fraîcheur en période de canicule et de permettre à l'eau de recharger les nappes aquifères.

VEGETALISATION : L'ombre portée et l'évapotranspiration générée par les haies mitoyennes, les arbres et arbustes plantés dans les espaces verts permettent de créer des îlots de fraîcheur, particulièrement confortables en période estivale. Cette végétalisation est essentielle pour le maintien de la biodiversité des oiseaux, et de toutes les familles d'organismes vivants qui assurent l'équilibre naturel dont nous avons besoin.

EAU : Le budget familial relatif à l'usage de l'eau ne cesse de progresser au vu de l'augmentation conjoncturelle du coût des services liés à l'eau. Factures du Syndicat d'approvisionnement et de distribution d'eau potable ALTENACH/MANSPACH et factures de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue. En prévoyant dans votre projet, l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales permettant d'assurer gratuitement l'arrosage du potager et des fleurs, ainsi que les différents nettoyages ordinaires, sols, accessoires divers, vous réduirez singulièrement le volume consommé de votre facture d'eau qui sert de base de calcul pour la facture d'assainissement.

COMPOSTAGE : Dès la conception de votre projet, prévoir l'endroit où vous allez pouvoir disposer un composteur pour les produits fermentescibles de votre poubelle de cuisine qui contiennent plus de 80% d'eau. Il va de soi que brûler le fuel d'un camion de ramassage des ordures pour transporter cette eau qui s'évapore toute seule dans le composteur, et payer 0,52 € le kg d'eau qui est transporté vers l'incinérateur de Bourogne, mérite un brin de réflexion. Pensez au paillage pour la tonte de gazon et la taille de végétaux.

STATIONNEMENT : Prévoir les espaces de stationnement nécessaires pour ne pas encombrer le domaine de sécurisation du domaine public des trottoirs, protéger les piétons et éviter les contraventions de 64€.

Association TREMA, tous réunis pour le RPI des Sources

TREMA est une association de parents d'élèves mais également de personnes volontaires, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires, les spectacles et autres de notre RPI.

L'association œuvre en collaboration avec les enseignants du RPI des Sources et le SIS des 6 communes.

Ainsi, pour exemple, durant la dernière année scolaire, l'association a participé à hauteur de **3100€** à la vie du RPI, soit environ **25€** par enfant.

L'association a également participé à hauteur de 1500 € à l'achat d'une structure de motricité pour les classes maternelles de Strueth et d'Altenach en partenariat avec le SIS et de la coopérative scolaire du RPI, ainsi qu'à la dotation, également à hauteur de 1500€, de matériel pédagogique et de sport pour les classes élémentaires de Manspach et de Fulleren.

Ce soutien financier ne pourrait se faire sans la participation des familles et des villageois aux différentes actions menées dans l'année.

Nous les en remercions !!!



Une vente de fromage a également été organisée qui a connu, comme toujours, un franc succès.



L'association a participé au marché aux puces de Fulleren, en ce début de mois d'octobre, en organisant des petits jeux et en proposant tatouages et maquillages

Durant toute l'année scolaire, diverses autres ventes et actions seront organisées.



N'hésitez pas à nous contacter. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association ou simplement donner un peu de leur temps en se manifestant à l'adresse mail suivante : associationtrema@hotmail.com
Si vous êtes liés de près ou de loin au RPI des Sources, nous vous attendons avec plaisir, avec vos idées et votre motivation, pour participer aux projets qui pourront ravir les petits et les grands.

Nous tenons également à remercier toutes les communes : Manspach, Altenach, Fulleren, Strueth, St Ulrich, Mertzen pour leur soutien.

Les bénévoles de l'association TREMA



Sud Alsace Modélisme - SAM68

Implanté à Manspach depuis 1985 grâce au soutien de la commune, le SAM68 est un club de modélisme radiocommandé automobile né de la fusion de deux clubs de modélisme du sud de la région ALSACE.

Le SAM68 bénéficie d'un beau circuit permanent bitumé à Manspach connu et apprécié des pilotes tant en catégories thermiques et qu'électriques. La piste est rapide et accrocheuse, mais également technique, et peut accueillir les disciplines pistes de 1/12^e, 1/10^e, 1/8^e et 1/5^e. Les installations complémentaires pour pratiquer dans de bonnes conditions : un podium couvert, des stands couverts, un local de comptage, un espace cuisine et un local pour le matériel d'entretien.

Affilié à la ligue Grand Est – Zone 6 de la Fédération Française de Voiture Radio Commandée (FFVRC), le club a par le passé organisé des manches de championnat de France,

La vie de l'association est rythmée par les journées d'entraînement, l'organisation de courses, les journées club qui favorisent les échanges techniques, les moments de convivialité, d'entretien des équipements et de courses amicales ou de ligue... et bien sûr les rencontres au circuit accessible 7 jours sur 7 aux membres du club !

Animé par un comité de membres passionnés, le club a de nombreux projets dans ses cartons : organisation de courses officielles, mise en place d'animations du mercredi ou du samedi pour les jeunes, de stages d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes

Le SAM68 élargit également ses activités en proposant la possibilité de rouler en salle sur moquette d'octobre à avril à Wittenheim et une piste tout terrain pour les voitures d'échelle 1/10^e est en préparation pour le printemps 2023.

Web : <https://www.facebook.com/Sudalsacemodelisme/>
contactsudalsacemod@gmail.com

Contact : M. Michel MARSAL, Président du SAM68

m.marsal68@gmail.com

06 07 59 73 49



FETE PAROISSIALE 2 OCTOBRE



Pas moins de 120 personnes se sont retrouvées à la salle communale pour fêter notre St patron, Saint Léger, martyr et évêque d'Autun autour d'une excellente choucroute préparée par M. Dominique CESSON.



Petit retour sur l'histoire....

Il y a bien longtemps, un homme très pieux, Werner, habitait à l'endroit où se trouve aujourd'hui Saint-Léger, hameau de la commune de Manspach. Une nuit, il fut réveillé par une voix inconnue qui l'appelait. Il se leva, se vêtit, sortit de sa demeure, mais ne vit personne. Il allait regagner sa couche, lorsque la voix implora : **"Werner, Werner ! Aide-moi ! Prends ta bêche et suis-moi !"** L'homme fit une courte prière, saisit son outil et, guidé par la voix mystérieuse, parvint à un pré qui s'appelle encore aujourd'hui le pré de Werner. Là, on lui demanda de creuser la terre. Il s'exécuta docilement et atteignit bientôt le couvercle d'une sorte de coffre en bois. Mais, alors qu'il allait empoigner sa trouvaille, un énorme crapaud apparut. Il fixa l'homme de ses yeux luisants et l'aspergea de venin. Apeuré, Werner voulut s'enfuir, mais la voix, toute proche, le supplia : **"Werner, Werner ! Si tu peux écarter cette horrible bête, tu délivreras mon âme, car tu es en état de grâce !"** S'armant de courage, l'homme réussit à prendre le crapaud sur sa bêche, et le lança en l'air. Alors le batracien explosa et ses débris incandescents s'éteignirent en retombant à terre. **"Werner, Werner ! appela joyeusement la voix, tu m'as délivré. Tout le contenu de ce coffre t'appartient. Réjouis-toi. Où que j'aille, pour toujours, tu seras près de moi"**. Sans poser une seule question, Werner acheva de dégager le coffre, le hissa sur le pré et l'ouvrit : il regorgeait de pièces d'or ! Revenu chez lui, l'homme partagea le trésor en deux parties égales : l'une pour lui, l'autre pour son village ; et cette dernière servit bientôt à la construction de l'église Saint-Léger.

Source et lien : <http://www.sundgau-sudalsace.fr>

Ce crapaud est encore aujourd'hui l'emblème de notre village !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Etat d'harmonie atteint par les habitants vivant dans un environnement de diversité sociale et culturelle, lorsqu'ils développent avec succès une culture de paix entre eux, comprenant le respect et l'appréciation mutuels, le bon voisinage, des relations coopératives et un désir commun de paix et d'apaisement.

TROTTOIRS

Le propriétaire, le locataire ou l'usager doivent assurer l'entretien du trottoir devant leur habitation (balayage, déneigement, désherbage ...) et surtout ne rien jeter dans les caniveaux . **Il est rappelé que le stationnement des voitures sur les trottoirs est interdit afin d'assurer la sécurité des usagers piétons, écoliers, promeneurs. (P.V. d'infraction brigades vertes: 64€). Par ailleurs, les poubelles peuvent être sorties sur le domaine public la veille au soir de la collecte, et rentrées sur le domaine privé des propriétaires après vidange.**



TAILLE DES VEGETAUX

Pour la sécurité des piétons , chacun doit veiller à la taille de sa haie afin de ne pas empiéter sur l'espace public des trottoirs ou de la voie publique . **Les produits de taille** Pour améliorer le sol du jardin, **l'utilisation du BRP ou bois raméal fragmenté** est une solution au jardin biologique. Mais attention, il y aura quelques règles à respecter, dans le choix des végétaux à broyer, et les méthodes d'utilisation. Suivez ces quelques conseils pour optimiser vos broyats de végétaux. Il sera issu de la fragmentation mécanique de jeunes rameaux, en effet, c'est dans cette partie des végétaux que se trouve le maximum d'éléments : principalement des minéraux, mais aussi des acides aminés, des protéines et des enzymes .

CIRCULATION

La vitesse règlementaire est de 50km/h dans tout le village et certaines zones passeront à 30km/h à l'issue des travaux de réfection des R.D.. Pour la sécurité des usagers, levez le pied ! **Respectez les priorités à droite.**

N'obligez pas la commune à disposer des coupe vitesse , des stops et des feux rouges non nécessaires, qui sont autant d'atteintes à la liberté de tous ceux qui respectent le code de la route.



NOS AMIS LES ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens , sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires pour éviter toute gêne pour le voisinage comme les aboiements intempestifs et les déjections.



NUISANCES SONORES



Tout bruit excessif émanant des habitations entre 22h et 7h sera sanctionné tel que le prévoit l'article R623-2 du code pénal .



Il est interdit d'utiliser des engins motorisés bruyants tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, ponceuses perceuses aéronautiques de loisirs etc.... aux heures suivantes:

- jours ouvrables **avant 8h et après 20h**

- samedis **avant 9h, entre 12h et 13h30, et après 19h**

Arrêté consultable sur le site de la Mairie manspach.fr

SECHERESSE

Face aux changements climatiques, à la hausse des températures et aux sécheresses de plus en plus fréquentes, il est nécessaire de changer nos habitudes pour la préservation de l'EAU.

A L'INTERIEUR



- Vérifier toute la plomberie afin d'éviter d'éventuelles fuites



- Ne pas laisser couler l'eau dans l'évier en attendant qu'elle soit chaude. Récupérez-la pour arroser vos plantes ou pour la cafetière ...



- Lavez vos légumes et fruits dans une casserole d'eau afin de la récupérer également



- Faites tourner le lave linge ou lave vaisselle uniquement avec charge pleine



- Préférez une douche courte au bain et profitez-en pour laver vos dents



En moyenne une douche consomme 4 à 5 fois moins d'eau qu'un bain (40 à 60 litres pour la douche et 120 litres pour une baignoire) et la durée d'une douche est de 9 minutes en moyenne

10 CONSEILS POUR ... lutter contre la sécheresse



Stocker l'eau de pluie

Stockez dans un réservoir à eau de pluie cette manne gratuite venue du ciel, plus équilibrée que l'eau du robinet et sans traitements néfastes pour les plantes.

Biner souvent

Binez la surface du sol pour empêcher le développement des herbes sauvages qui concurrencent les plantations et éviter la formation d'une croûte sur le sol.

Arroser à bon escient

Arrosez à la tombée du jour. Les plantes ont ainsi toute la nuit pour se remettre des chaudes journées et profiter de l'eau qui ne va pas s'évaporer instantanément, contrairement à un arrosage en journée.

Arroser régulièrement

La régularité permet de ne pas provoquer de choc hydrique néfaste pour les plantes. La solution : utilisez un gouttes à gouttes.



Ombler

Placez vos jardinières et potées à l'ombre. Si elles sont de grande taille, utilisez un voile d'ombrage, un grand parasol ou un store banne.

Utiliser l'herbe

Laissez pousser les herbes sauvages pour protéger le sol de l'évaporation. Taillez-les avant leur montée en graines et servez-vous-en de couverture pour le sol.

Pailler le sol

Le paillis empêche la pousse des mauvaises herbes, protège le sol et préserve sa qualité en le rendant plus réceptif à l'eau d'arrosage, limite l'évaporation et nourrit le sol s'il est d'origine organique (paille, BRF, tonte, compost...).

Tailler long

Relevez la lame de la tondeuse pour une tonte longue (6 à 10 cm). Les racines des graminées seront plus ombragées par les brins d'herbes maintenus plus longs.



Oublier le gazon

Laissez la pelouse jaunir sans inquiétude. Dès les premières pluies, elle reprendra son bel aspect !

Mulcher

Utilisez une tondeuse à mulching qui laisse sur place les résidus de tonte : ils offrent un ombrage aux racines des graminées du gazon et permettent de réduire les arrosages.

INFORMATIONS



Création de l'association SMT

(STANTINA MOTO TEAM)

Cette association a pour but de promouvoir le sport mécanique
Une manifestation est prévue pour Juin 2023



Le Centre de collecte et de valorisation des produits résiduels ménagers et assimilés dont produits résiduels verts de RETZWILLER a ouvert ses portes le 10 Octobre (ouverture: **lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h à 12h et 14h à 17h, jeudi 14h à 17h, fermé le mardi**). Votre badge d'accès est disponible sur place ou aux bureaux de la CCSAL. Ce badge vous offre 18 passages par an. A partir du 19ème, il vous sera facturé 5 € le passage. Attention! Il n'y a plus de benne à végétaux à Dannemarie.

En partenariat avec la Maison de la Nature, un espace pédagogique dédié aux scolaires a également été créé pour l'éducation à la gestion quotidienne des produits résiduels .



Service Environnement

Centre Technique
Zone d'activité des Tuiliers
68210 RETZWILLER

tel: 03 89 88 38 39

information-collecte@sudalsace-largue.fr



Opération BRIOCHES

154 brioches ont été vendues par les membres du Conseil entre le 6 et le 11/9

Un grand MERCI à toutes et à tous!!

L' ABPA Territoire du Sundgau gère 6 établissements d'accueil pour enfants et adultes handicapés, tous situés à Dannemarie. En 2021, la vente des 9 400 brioches a permis de finaliser le projet de création **d'appartement témoin pour l'apprentissage de l'autonomie**.

Cet appartement témoin a été entièrement construit dans le Service d'Accueil de Jour (SAJ), et financé intégralement (près de 30 000 Euros) par les dons issus de la vente de brioches.

La MAIRIE vous accueille le lundi de 19h à 21h , le mardi de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h

FERMETURE du 26 Décembre 2022 au 1er Janvier 2023

Tél: 03.89.07.21.17 courriel : mairie@manspach.fr site : manspach.fr



L'équipe municipale vous souhaite un Joyeux Noël et une EXCELLENTE ANNEE 2023



L'effet tableau de cette photo de Manspach a été obtenu sans photoshop avec PENTAX K1 Mark3 Focale/420mm ima /6.3 vit/1/160 ISO 800 le 4 /02/2022 à 17h15..